

**Public concerné : 12 places par formation**

- Etre âgé de plus de 18 ans.
- Avoir obtenu la reconnaissance du statut de « Travailleur Handicapé » par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ;
- Avoir obtenu un accord d'orientation vers une formation qualifiante par la MDPH.

**Objectif de la formation :**

- Affiner la représentation du métier visé
- Acquérir un comportement en adéquation avec les exigences de la profession souhaitée
- Se réentraîner aux habitudes et méthodes d'apprentissage
- Acquérir le niveau de connaissances suffisant pour suivre la formation souhaitée et rechercher activement un emploi.

**Modalités de l'accompagnement à la reconversion professionnelle :**

- Une équipe de formateurs guide chaque stagiaire dans ses apprentissages. Les méthodes pédagogiques actives permettent une mise en situation sur des postes de travail ;
- Une équipe médico-psycho-sociale composée d'un médecin, d'une infirmière, d'une assistante sociale, d'une psychologue du travail permet la prise en compte des différentes difficultés liées à l'environnement social, psychologique et médical de la formation et du métier visé.
- Une conseillère à l'insertion professionnelle permet à chaque stagiaire de faire le bilan de ses atouts et freins à l'insertion professionnelle et de se préparer aux entretiens de recherche de stage et d'emploi, ainsi qu'aux épreuves orales de l'examen.

**Durées des formations préparatoires spécifiques, préalables à toutes formations qualifiantes :**

Préparatoire spécifique à la formation modulaire qualifiante en comptabilité	365 heures
Préparatoire spécifique pour entrer en formations qualifiantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Electricien de Maintenance sur Systèmes Automatisés</li> <li>• Employé Commercial en Magasin</li> <li>• Vendeur Conseil en Magasin</li> <li>• Technicien d'Assistance en Informatique</li> </ul>	520 heures
Préparatoire spécifique pour entrer en formation qualifiante : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Technicien Métreur en Réhabilitation de l'Habitat</li> <li>• Technicien d'Etudes en Bâtiment en Dessin de projet</li> </ul>	680 heures

**Autres prestations :**

- Service restauration (midi et soir) ; Hébergement en chambres individuelles (y compris le WE).
- Les résidents disposent d'un foyer : salle de jeu – télévision – bibliothèque – salle de lecture – bar – terrain de pétanque.

**Prise en charge / Conditions de rémunération :**

- La totalité des frais est prise en charge par les organismes d'Assurance Maladie (hors participation aux frais de repas – tarif limité au Minimum Garanti soit 3,57 €/repas en 2018).
- Les stagiaires en reconversion professionnelle perçoivent une rémunération selon les dispositifs prévus par la Loi du 17/07/1978 (financement du Conseil Régional d'Aquitaine).

**Lieu de formation :** CRP de Béterette – 1, avenue Nicolas Copernic – CS 70434 - 64004 PAU Cedex

**Informations complémentaires :**

- Possibilité de visite de l'établissement et des sections de formation tous les quinze jours sur rendez-vous. Contact : Olivier Pascouau Tél. : 05.59.06.10.33 – Fax. : 05 59 06 19 28

Site Internet : [www.crp-beterette.com](http://www.crp-beterette.com)